



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 21 avril 2015, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences : Caroline Gaudreau, école Euclide-Lanthier, Nicolas Blais, école Côte-du-Nord, Silvia Barkany, école Internationale du Mont-Bleu, Antoine Gomis, école du Plateau, Jean-Sébastien Provençal, école du Vieux-Verger (arrivé à 19 h 04), François Rainville, école du Grand-Boisé, Véronique Demers, école Saint-Paul (arrivé à 19 h 05), Éric McMullen, école des Trois-Portages, Josée Beauregard, école du Parc-de-la Montagne, Anne-Sophie Dorval, école Parc-de-la-Montagne, Charles Leclerc, école du Dôme, Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Suzanne Assi école des Deux-Ruisseaux, Martin Tessier, école des Tournesols, Danny Lepage, école de l'Amérique-Française, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière (départ à 21 h 03), Émilie Huber, Comité EHDAA, Jean-Claude Bouchard, directeur général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, Remi Lupien, directeur du service des ressources financières, Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence de David Boudreau, école des Rapides-Deschênes,

Absences : Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf (absence motivée), Pierre Leduc, école du Village (absence motivée), Céline Cléroux, école du Lac-des-Fées, Sophie-Andrée Charlebois, école Notre-Dame, Zakia Ouazzine, école Saint-Rédempteur, Chantal Breton, école au Cœur-des-Collines, Maxime Messier, école du Marais, Pascale de Courville Nicol, école secondaire Mont-Bleu (absence motivée), Catherine Gagnon, école secondaire de l'île

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, monsieur David Boudreau, président, déclare la réunion ouverte à 19 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 14-15-1262

Madame Caroline Gaudreau, appuyée par monsieur François Rainville propose l'adoption de l'ordre du jour modifié avec les ajouts suivants :

- au point 9 : Dépôt aux fins de consultation – Plan RDI 2015-2018;
- au point 10 : Dépôt aux fins de consultation – Actes d'établissement 2015-2016;

- au point 11 : Dépôt aux fins de consultation – Modifications aux règles d'organisation du transport scolaire (30-20-50);
- au point 12 : Dépôt aux fins de consultation – calendrier des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, et décalage des points suivants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 24 MARS 2015

Résolution 14-15-1263

Madame Silvia Barkany, appuyée par monsieur Nicolas Blais, propose que le procès-verbal du 24 mars soit adopté avec les modifications suivantes, en page 4 le nom de Sylvia Barkany doit se lire Silvia Barkany et au point 11.5 remplacer le titre de madame Bianca Nugent, par commissaire-parent aux EHDA au lieu de présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 24 MARS 2015

Le président, monsieur David Boudreau, informe les membres qu'il leur a acheminé la lettre écrite en son nom, pour le Conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes, en appui aux revendications des enseignants, qui touchent directement les services donnés aux élèves. Une discussion s'ensuit et certains membres évoquent les moyens pris par les enseignants, tels que le congé des devoirs et des leçons pour les élèves. Un tour de table est fait afin de vérifier les moyens utilisés par les enseignants pour contrer les revendications patronales. Les membres s'inquiètent du fait que les enfants pourraient subir les conséquences des actions prises par les enseignants. Les membres veulent savoir pourquoi certaines activités ne sont plus animées par les enseignants. Pour expliquer ce fait, monsieur Marcel Lalonde, directeur général adjoint, explique aux membres la répartition des tâches des enseignants dans leur horaire et les raisons pour lesquelles certaines activités ne sont plus animées par les enseignants.

Les membres, après discussions, préfèrent ne pas s'ingérer dans les revendications syndicales, mais de soulever le fait que la fusion et les coupures peuvent avoir des répercussions sur les services offerts par les enseignants. On demande au président de modifier sa lettre en enlevant la mention d'appui aux enseignants.

Le président demande aux membres, si après modifications de la lettre, ils désirent envoyer cette dernière.

13 membres sont en faveur. Il est conséquemment décidé que le président préparera une lettre qui sera acheminée aux membres par courriel pour consultation. Cette lettre sera par la suite acheminée au ministre de l'éducation.

Monsieur Lalonde, directeur général adjoint, présente aux membres la liste des écoles ouvertes pendant la semaine de relâche, ainsi que la liste des écoles ayant un service de garde avec des élèves sporadiques déclarés. Ces deux documents se trouvent sur le portail.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Le président informe les membres qu'il ne pourra pas se rendre au dernier conseil général de la Fédération de comités de parents, le 29 mai prochain. Il explique la raison. Il avise également les membres que madame Pascale de Courville Nicol a un empêchement majeur, donc elle ne pourra pas s'y rendre non plus. Il mentionne aux membres que pour qu'une personne puisse siéger avec ou sans droit de vote, les délégués en poste doivent démissionner et le comité de parents doit renommer de nouveaux membres.

Après discussion, les membres font les deux recommandations suivantes :

Résolution 14-15-1264

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Danny Lepage, propose que le comité de parents nomme madame Silvia Barkany, avec droit de vote et monsieur Nicolas Blais sans droit de vote comme délégués à la Fédération des comités de parents du Québec, en remplacement de monsieur David Boudreau et de madame Pascale de Courville Nicol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 14-15-1265

Monsieur Martin Tessier, appuyé par madame Anny Bourret, propose que le comité de parents accepte une démission temporaire des délégués (David Boudreau et Pascale de Courville Nicol) nommés en début d'année, si la Fédération des comités de parents du Québec exige la démission de ces deux membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président fera parvenir à madame Silvia Barkany et à monsieur Nicolas Blais le formulaire de la Fédération des comités de parents qui doit être complété pour participer au conseil général de la Fédération.

Le président indique également qu'il a participé à une présentation lors de la

dernière rencontre du comité EHDAA. Il remercie le comité de l'avoir invité.

6. RETOUR DE CONSULTATION – CADRE BUDGÉTAIRE 2015-2016

Monsieur Rémi Lupien, directeur du service des finances, informe les membres que chaque année le cadre budgétaire leur est soumis pour consultation. Les membres souhaiteraient que monsieur Rémi Lupien vienne expliquer le cadre budgétaire au conseil d'établissement de leur école. Toutes les directions d'école ont reçu la formation à ce sujet afin de transmettre l'information aux membres du conseil d'établissement de leur école. Il précise que le cadre budgétaire reprend les principes de répartition et les objectifs à atteindre en fonction des critères en provenance du Mels. Il se peut que certains points puissent être suggérés ou améliorés sans aller à l'encontre de ce qui est déterminé par le Mels. Il a l'obligation de par la loi de soumettre le cadre budgétaire à différentes instances, dont le comité de parents et les conseils d'établissement. Les membres reviendront avec des recommandations de leur conseil d'établissement, s'il y a lieu. Certains membres font référence aux quatre capsules d'information expliquant le cadre budgétaire et que les membres pourraient en avoir connaissance en début d'année, ce qui faciliterait la compréhension de tous.

Le président remercie monsieur Rémi Lupien pour sa présentation.

7. COMPRESSIONS ET FUSIONS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Ce point n'a pas été discuté lors de la rencontre.

8. PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE (RÉFORME)

Ce point n'a pas été discuté lors de la rencontre.

9. DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – PLAN RDI 2015-2018

Monsieur Simon Leclair, directeur de l'organisation scolaire et du transport, soumet aux membres le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018. Il indique que ce plan est révisé chaque année. Il explique le tableau et précise qu'une nouvelle école (033) a été ajoutée par rapport à l'an passé. Il explique brièvement la procédure de calcul de la clientèle pour les écoles.

Résolution 14-15-1266

Madame Silvia Barkany, appuyée par monsieur Danny Lepage, propose que le comité de parents reçoive le plan de répartition de destination des

immeubles 2015-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016

Monsieur Simon Leclair présente aux membres les actes d'établissement pour la période 2015-2016. Il leur rappelle que les actes sont révisés tous les ans et déposés au comité de parents pour consultation. Il indique les modifications apportées au document. Il répond ensuite aux questions des membres.

Résolution 14-15-1267

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur François Rainville, propose que le comité de parents reçoive les actes d'établissement 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – MODIFICATIONS AUX RÈGLES D'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE (30-20-50)

Monsieur Simon Leclair présente aux membres les modifications qui ont été apportées aux règles d'organisation du transport scolaire (30-20-50). Une suppression a été faite au tableau 1 pour les distances entre la résidence et l'école. La ruralité a été supprimée étant donné qu'en cas de zone à risque, le transport est donné. Il précise que la politique prévaut sur les règles et que la politique indique les spécifications se retrouvant dans les règlements.

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du comité de parents.

12. DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le directeur général, monsieur Jean-Claude Bouchard, soumet aux membres le calendrier des séances du Conseil de commissaire modifié pour consultation. La modification apportée a pour but de rétablir celui-ci tel qu'il se présentait avant les élections scolaires. Il est entré en vigueur dès son adoption.

Résolution 14-15-1268

Madame Caroline Gaudreau, appuyé par monsieur Antoine Gomis, propose que le comité de parents reçoive le calendrier des séances du Conseil des

commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le calendrier des séances du Comité exécutif est reporté à la prochaine rencontre du comité de parents.

13. RAPPORT DES COMITÉS

13.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

Le comité s'est penché sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018 (RDI) et sur les actes d'établissement 2015-2016.

13.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Monsieur Danny Lepage indique que la rencontre aura lieu la semaine prochaine.

13.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur Charles Leclerc et madame Caroline Gaudreau informent les membres que madame Lachapelle leur a présenté le plan d'action pour contrer la violence. Ils ont eu ensuite une présentation sur les différentes concentrations offertes à l'école du Dôme. Les membres s'inquiètent du risque de discrimination possible entre les élèves pouvant suivre ces concentrations. On leur explique que les cours sont comprimés et qu'un enfant ayant des difficultés n'est pas nécessairement écarté de ces concentrations. Ce qui compte, c'est la réussite scolaire de l'enfant.

13.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Pas de rapport.

13.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Madame Émilie Huber informe que des rapports ont été présentés par le président du Comité de parents et par les deux membres du comité EHDAA qui ont participé à la rencontre à Québec. Le comité s'est également penché sur :

- le tableau de la clientèle EHDAA;
- les différents articles de loi, sur la possibilité que le commissaire EHDAA puisse avoir un droit de vote et que le comité EHDAA soit

plus autonome et ne soit plus considéré comme un comité consultatif;

- la politique EHDAA en matière de communication
- la redéfinition des enfants EHDAA en fonction de leurs besoins.

Le directeur général rappelle aux membres qu'il faudrait modifier la loi sur l'Instruction publique pour donner plus d'autonomie au comité EHDAA.

Les membres du comité de parents conviennent de donner accès aux documents versés sur le portail aux membres du comité consultatif EHDAA.

13.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Aucun rapport.

13.7 TRÉSORIER

Le trésorier informe les membres qu'il a reçu d'autres demandes de remboursement. Il est précisé que ce sont les frais de déplacement pour le Congrès qui sont remboursés par la Fédération des comités de parents pour les délégués.

13.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Silvia Barkany informe les membres des points qui ont été examinés, dont :

- le rapport annuel qui peut être consulté sur le site de la CSPO;
- la demande faite auprès de la Ville de Gatineau pour l'affectation des brigadiers scolaires;
- le dépôt de différents documents, dont la plupart viennent d'être soumis au comité de parents;
- la note ministérielle informant la CSPO du bon état en général de ses bâtisses;
- des présidents de conseils d'établissement de deux écoles sont venus présenter leurs doléances concernant les procédures de nomination des directions.

Ce dernier point amène une discussion. Les membres veulent savoir comment et pourquoi il y a une rotation dans les directions d'école et désireraient être informés ou consultés sur le mouvement. Les membres du comité sont invités à réfléchir à cette question d'ici la prochaine rencontre du comité.

Le directeur général explique la procédure existante pour le changement de direction. Il précise qu'actuellement le Conseil des commissaires a choisi d'effectuer des changements de directions

pour garder la stabilité dans les écoles surtout en vue d'autres perturbations que pourraient engendrer les fusions des commissions scolaires.

Le point concernant le mouvement de personnel de direction est reporté à la prochaine rencontre du comité de parent.

13.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

Aucun rapport.

13.10 FONDATION DE LA CSPO

Monsieur Antoine Gomis informe les membres que le souper-bénéfice a eu lieu le 9 avril dernier. Ce fut un succès. Un montant de 5 300 \$ a été amassé et servira pour le projet « Des effets scolaires pour tous ». Il suggère aux membres de faire un don à la Fondation. Il précise que la date pour le souper de l'an prochain a été fixée au 7 avril 2016.

14. CORRESPONDANCE DU COMITÉ DE PARENTS

Le président a reçu la revue en provenance du CEBO (Centre d'éducation de base dans l'Outaouais).

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

16. AUTRES SUJETS (URGENCES)

Madame Caroline Gaudreau s'informe si la Fédération des comités de parents du Québec a fait parvenir leur rapport sur l'éducation sexuelle qui devrait être enseignée.

17. SUJETS POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

13.1 Choix budgétaires (aide aux devoirs, etc.) (mai)

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 14-15-1269

Monsieur Nicolas Blais, appuyé par madame Suzanne Assi, propose que la rencontre du comité des parents prenne fin à 21 h 06.

Le Président,
David Boudreau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mis en forme : Retrait : Gauche :
-0,04 cm, Suspendu : 6,35 cm,
Taquets de tabulation : 2,5 cm, Gauche